

Desesperée master2 ai je vraiment une chance ?

Par **b**, le **09/04/2013** à **20:54**

Bonjour à tous,

j'espère ne pas vous déranger, et que vous pourrez m'apporter votre aide. Je suppose que de nombreuses personnes ont déjà posé cette question compte tenu de leur situation.

Voilà je suis en master 1 de droit privé, et comme des milliers d'étudiants, je vais postuler à des master2.

Jusque là rien d'anormal.

Sauf que j'ai un parcours chaotique, limite à la lecture de mon dossier, les directeurs de m2 vont se demander ce que je fous là ..; je m'explique;

J'ai redoublé ma L2, j'ai eu ma L3 aux rattrapages (3 matières sur l'année), je ne brille pas par mes notes en master I.

Je suis moyenne j'arrive à valider mes fondas, et j'ai généralement la moyenne partout. Je peux avoir des 15 en droit international, en finances publiques comme des 5 en droit des biens.

En master I, j'ai validé toutes mes fondas sans exceptions.

J'ai toujours eu la moyenne à mes gallops d'essai mais je ne sais pas pourquoi je trouve le moyen d'échouer au partiel :/

J'ai de gros problèmes de compréhension, des difficultés d'apprentissage, et une dépression depuis plusieurs années.

Je précise ce détail, veuillez m'en excuser, mais je viens d'apprendre par un professionnel qu'une dépression peut réduire les capacités d'apprentissage et les ralentir.

Apparemment on apprend moins bien, et on est beaucoup moins performant.

Je ne m'excuse pas, si j'ai des mauvaises notes c'est entièrement de ma faute. J'en ai conscience.

A coté de cela, je suis une vrai battante, je n'ai jamais lâché les études, je suis assidue aux cours, je travaille beaucoup à côté, je fais des stages, (j'en ai 3 à mon actifs,) des jobs comme assistante, employé administratif ... je m'investi aussi dans le milieu associatif

Ma question est la suivante, pensez vous que j'ai "mes chances" en m2 ?

Je ne parle pas d'assas, hein , je sais déjà que mon dossier ira à la corbeille.

La selection se base t elle uniquement sur les notes ?

Je tiens à préciser que je n'indiquerai pas mes difficultés dans mon dossier de m2. Je ne vois pas l'interet et cela risque de paraitre non professionnel.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

N'hésiter pas à donner vos avis sur ma situation (avis positifs et négatifs sont les bienvenus)

Cdlmt,
b

Par Yn, le 10/04/2013 à 10:55

Salut,

Selon moi, tu prends le problème dans le mauvais sens. J'ai l'impression que tu envisages le M2 comme une finalité alors qu'il ne constitue qu'une étape pour réaliser ton projet professionnel.

Tu dois préalablement définir ton projet professionnel, le métier que tu souhaites exercer. [s]Ensuite[/s], tu pourras commencer à réfléchir au choix du M2.

L'offre de M2 en droit est pléthorique, tu as de nombreuses combinaisons possibles pour parvenir à tes fins. La majorité des étudiants ont un dossier moyen, c'est-à-dire 10 ou 11 de moyenne de la L1 au M1. Il faut commencer par multiplier les demandes (quinze, vingt, ce n'est pas exceptionnel) pour maximiser tes chances d'admission. N'hésite pas à élargir tes demandes (ex. si tu souhaites intégrer un M2 pro de droit des affaires, tu peux également demander des M2 recherche en droit des affaires, voire des formations en droit privé axées sur les contrats).

Tu peux aussi parfaitement faire un M2, obtenir de bons résultats, faire un stage, et postuler dans un second M2 plus sélectif qui t'offrira des débouchés plus intéressants. Beaucoup d'étudiants optent pour cet itinéraire.

Les concours et formations professionnels existent également et constituent des plus-values importantes pour les dossiers en M2.

Par bulle, le 10/04/2013 à 14:01

Bonjour,

Je partage l'avis de Yn, il y a beaucoup de dossiers moyens et le mieux est de multiplier les candidatures.

[citation]La sélection se base t elle uniquement sur les notes ? [/citation] Non pas uniquement mais c'est sûr que c'est important il ne faut pas se voiler la face. Mais les stages aussi sont très importants. En plus, vous en avez fait trois donc n'hésitez pas à les mettre en avant dans votre lettre de motivation notamment pour les M2 pro. En effet, votre lettre de motivation pourra également jouer un grand rôle dans la sélection: pour info, vous retrouverez des conseils pour la rédiger ici:

[méthodologie de la lettre de motivation pour candidater à un M2.](#)

[citation]Je tiens à préciser que je n'indiquerai pas mes difficultés dans mon dossier de m2. Je ne vois pas l'interet et cela risque de paraitre non professionnel. [/citation] Il faut en effet toujours rester positif et ne mettre que vos points forts en avant dans votre dossier. Cependant, lors d'un entretien pour un M2 on pourra relever certains points dans votre dossier et vous posez des questions dessus, il faudra vous préparez à ces questions et montrer que vous essayez de surmonter vos difficultés par tel ou tel moyen.

Par **b**, le **10/04/2013** à **16:06**

Bonjour !

Tout d'abord, merci pour vos réponses!

Yn, j'ai déjà un projet professionnel, je souhaite être magistrat. Et donc passer le concours de l'ENM par la voie du 1er concours et si j'échoue, j'ai pensé le passer par les autres voies, 2 et 3, ou encore l'admission sur titre si par le plus grand des bonheur j'ai un double doctorat. Mais vu ma situation c'est plutôt voué à l'échec mais je ne désespère pas.

Je suis désolée de ne pas avoir expliqué mon projet professionnel avant.

Dans ce but, j'ai déjà commencé à postuler un peu partout, (toulouse, brest, versailles pour l'instant et cergy, bordeaux, Nanterre, sorbonne (histoire de me faire recalé ...) et d'autres encore, j'attends, l'ouverture des candidatures.

je sais très bien que je peux tenter le concours sans pour autant avoir de m2, mais il faut être honnête, statistiquement, ce sont les détenteurs de m2 qui ont le plus de chance d'avoir le concours.

Je n'ai pas le niveau pour l'instant, et je ne sais pas si je l'aurais un jour, mais je veux au moins tenter et mettre toutes les chances de mon côté.

J'ai postulé aux m2 droit privé fondamental, droit privé spécialité famille et personne, j'ai postulé au m2 recherche et professionnel selon l'offre.

Le master 2 que je voudrais réellement, est celui de Nanterre, ...

J'ai pensé que si j'échouais à trouver un master 2, je pourrais passer un certificat en criminologie à assas, enfin s'ils acceptent ma candidature ... mais j'aurais vraiment le sentiment d'avoir perdu une année.

J'aimerais vraiment passer au plus vite le concours de l'enm :s

bulle,

en effet, j'ai "essayé" de mettre en avant mes stages, mais je me demandais, s'il fallait vraiment que je parle de tous mes stages dans la lettre de motivation ? En effet, j'aurais peur que cela ressemble à un ecueil, j'ai déjà mon cv qui résume mes stages/ job ainsi que le détails des activités que j'ai fait durant ces stages.

Dans ma lettre de motivation actuelle, j'ai surtout précisé que j'avais fait un stage dans un tgi, je n'ai pas parlé de mes stages antérieurs (service RH contrat de travail entre autre...) mais je les ai mentionnés sur mon CV.

Je voudrais vous demander, lors de l'entretien, vous m'avez indiqué qu'on pourrait relever certains points. Quels types de points ? je veux dire j'ai déjà passer des entretiens d'embauche, ainsi que des tests psychotechniques pour certains jobs, mais je n'ai jamais passer d'entretien pour des formations selectives. Cela ressemble t il à des entretiens d'embauches ?

Peut on me demander des questions du type "pourquoi vos notes sont si mauvaises ?" je caricature, mais j'aimerais savoir à quoi m'attendre.

Je vous remercie pour vos réponses

Par Yn, le 10/04/2013 à 16:41

Si tu souhaites passer l'ENM, un M2 orienté droit civil ou droit pénal me paraît approprié. La liste est assez conséquente (droit privé général, droit pénal, contentieux privé, droit des contrats, carrières judiciaires, criminologie, etc.) dont certains, selon les universités, sont très peu sélectifs.

Il faut toutefois que tu conserves une porte de sortie, l'ENM est un concours difficile, il faut prévoir une autre solution car tes chances d'admission sont minces.

La difficulté des épreuves est loin d'être insurmontable (récemment, le sujet de droit des obligations était "la cause", les meilleures copies accessibles en ligne n'ont rien d'extraordinaire et se résument à un exposé clair de la notion), mais le nombre de candidats réduit d'autant les chances d'admission. Il faut que tu aies des connaissances solides en droit privé (obligations, pénal) et une culture juridique sur les libertés fondamentales, les droits de l'Homme, etc.

Enfin, dans de nombreux M2, la sélection est faite uniquement sur dossier. Je dirai qu'environ un tiers des M2 prévoient des entretiens, il est donc probable que tu n'en aies aucun à passer.

Par b, le 10/04/2013 à 17:19

Merci beaucoup Yn!

Oui effectivement, j'ai postulé surtout au droit privé général, et carrières judiciaire, droit des contrats et de la concurrence (versailles)

je sais qu'il faut que je conserve une porte de sortie, c'est pour cela que j'ai pensé passé d'autre concours la même année tel que greffier, et l'examen crfpa aussi (peut être pas la même année mais quand même)

j'ai pensé aussi à faire un doctorat. Je sais que c'est extrêmement difficile, mais je me dis que d'une part cela me permettra d'améliorer mes connaissances, de tenter l'enm par la voie de l'admission sur titre, peut être enseigné si je suis allocataire de recherche, et pourquoi pas maitre de conférence au final ?

j'ai des pistes on va dire !

S'il te plait, yn, pourrais tu m'indiquer quel fac auraient des m2 un peu moins sélectif ? (en mp si tu préfères! en tout cas merci tu me redonnes un peu espoir !)

je sais par exemple qu'au cours de ma L2 j'ai eu en droit des contrats 12.5 de moyenne, en L3 en droit des contrats spéciaux j'ai eu 10.5.

Malheureusement, j'avais raté le droit pénal spécial j'avais eu 2 examens le même jour et j'étais complètement hs, j'ai du repasser la matière mais aux rattrapages j'ai réussi à avoir 15. Après je ne sais pas si les rattrapages sont censés être plus faciles, mais bon je pense pas qu'on m'ait mis 15 pour mes beaux yeux ...

je précise que j'avais pas droit au code pénal et que je devais mémoriser des articles avec les peines c'était horrible ...

En procédure, cette année donc en m1 j'ai eu 11.5, j'ai fait une magnifique crise d'angoisse à l'oral d'où ma note je voulais tellement le réussir qu'au final j'ai foiré...

En L2 en procédure pénale j'avais eu 11.

En droit des biens, alors là je suis une vraie nullité c'est la matière où j'ai le plus de lacune. J'ai suivi aussi la matière régime générale des obligations, idem j'ai validé. (11.5)

En gros, j'ai suivi toutes les matières afférentes au droit civil, même les matières à option. Après j'ai pas excellé, j'ai juste réussi à valider.

Voilà un ordre général de mon niveau... pour les directeurs de m2 c'est plutôt moyen non ?

merci encore !

Par bulle, le 10/04/2013 à 20:41

[citation]en effet, j'ai "essayé" de mettre en avant mes stages, mais je me demandais, s'il fallait vraiment que je parle de tous mes stages dans la lettre de motivation ? [/citation] Tous ceux qui ont un rapport avec le droit et le M2 oui. Mais pas besoin d'aller dans le détail, suffit de dire "mes stages m'ont permis de mettre en pratique tout ce que j'avais pu apprendre à la fac..." etc.

[citation]Peut-on me demander des questions du type "pourquoi vos notes sont si mauvaises ?" je caricature, mais j'aimerais savoir à quoi m'attendre. [/citation]

Oui c'est à peu près ça, je vais donner quelques exemples:

- pourquoi avez-vous de si bonnes notes à ce trimestre et de si mauvaises à celui-ci dans cette matière?
- tiens vous avez eu 5 en droit des biens, pouvez-vous me définir ça... (question technique)?

Cela dépendra des personnes sur qui vous tombez mais il y aura très souvent au moins une question déstabilisante.

[citation]je sais qu'il faut que je conserve une porte de sortie, c'est pour cela que j'ai pensé passé d'autre concours la même année tel que greffier, et l'examen crfpa aussi (peut être pas la même année mais quand même) [/citation] Il ne faut surtout pas vous surcharger de

travail. Vous avez par exemple des matières communes au crfpa et à l'enm, il faut être stratégique dans vos choix.

[citation]Voilà un ordre général de mon niveau... pour les directeurs de m2 c'est plutôt moyen non ? [/citation] Cela dépend de ce que recherche le directeur du Master 2. Certes vos notes sont "moyennes" et vous avez été aux rattrapages une année. Mais vous avez fait 3 stages. Face à vous, il y aura sûrement beaucoup de personnes n'ayant fait aucun stage (ou seulement 1) et avec un dossier quasi similaire (pour les notes) donc ne prenez pas peur. J'ai vu des gens ayant eu tous leurs semestres au rattrapages [s]ou[/s] ayant un dossier avec à peine la moyenne et 1 stage (ou pas) avoir un M2 donc je ne vois pas pourquoi vous n'en auriez pas.

Par **b**, le **10/04/2013** à **21:36**

bulle,

merci beaucoup pour votre réponse !

Sincèrement j'étais vraiment en panique et là vous me redonnez espoir !
je vais envoyé demain ma candidature papier à toulouse en espérant que cela fonctionne ;)

Effectivement j'ai fait 3 stages : un dans un tgi, un dans un cabinet d'expert comptable et un autre dans un service rh où je m'occupais essentiellement des contrats de travail.

Beaucoup de personnes m'ont fait très peur, j'ai vu beaucoup d'étudiants qui ont eu 13/15 de moyenne au semestre. J'ai vu aussi des connaissances décrochés des stages dans les plus grands cabinets parisiens, essentiellement pas piston.

Je dois avouer que cela m'a fortement déprimé je pensais que mes stages comparés aux leurs étaient vraiment à releguer à l'arrière plan.

Personnellement, je n'ai bénéficié d'aucun piston pour mes stages et ces stages ne sont pas dans des grands cabinets ou autre.

Après heureusement j'ai eu beaucoup de chance ce n'était absolument pas des stages photocopies au contraire. Sur ce point là j'ai vraiment eu beaucoup de chance. Mais à force d'entendre les autres parler des cabinets où ils faisaient leur stage, j'ai eu une douche froide !

Bulle par hasard, sauriez vous quels masters de droit privé est disons un peu moins selectif comme l'a indiqué gentiment yn ?

Merci encore pour tous vos conseils, vous ne vous en rendez pas forcément compte, mais cela redonne de la motivation!

Par **b**, le **10/04/2013** à **22:10**

je suis vraiment désolée, mais j'ai oublié de poser une dernière question.
J'espère ne pas vous déranger et que vous aurez la gentillesse de m'éclairer.

Comme indiqué plus haut, j'ai une nette préférence pour le master 2 de droit privé de Nanterre. C'est mon chouchou, je rêve d'être prise là bas.

Je vais bien sûr postuler là bas, mais j'ai besoin de votre aide pour m'éclaircir un point s'il vout plait.

Dans la plaquette, il est indiqué ceci concernant la selection : "Le Master II Droit privé-professions judiciaires, héritier du DEA de droit privé et du master professionnel « Professions judiciaires » (... je vous epargne certains détails, mais ce qui suit est crucial)

La crédibilité de la formation est naturellement tributaire de la rigueur de son organisation. Elle tient aussi au niveau d'exigence lors de la sélection des étudiants. Les étudiants retenus justifient tous d'un master 1 (ancienne maîtrise) obtenu avec une moyenne générale de 13/20, sauf à tenir compte d'une expérience professionnelle étoffée ou du profil international du ou de la candidat (e).

Je n'ai et je n'aurais pas 13 de moyenne sur l'année. A moins d'un miracle et d'un cerveau en parfait état de mémorisation, ainsi que des supers pouvoirs de méthode de travail. C'st pas possible.

Mais je voulais vous demander si selon vous, je pouvais entrer dans la catégorie "expérience professionnel étoffée ?"

je m'explique : dans le monde du travail, je sais ce qu'est une expérience professionnelle étoffée. Par ex 10 ans sur le même poste, ou plusieurs postes à responsabilités, ou sans responsabilité mais qqch de conséquent.

Mon problème est que je ne comprends pas ce que ça veut dire dans le cadre d'une formation selective. Peut être que cela concerne les personnes en reprise d'étude, ou en année de césure qui ont travaillé de manière prolongé dans le droit ?

Je voulais vous demander si ce que j'ai fait peut être considéré comme étoffé ??

j'ai travaillé aussi mais pas forcément dans le domaine du droit...

si vous pouviez juste me dire comment vous, vous le comprenez ! merci

Voilà c'était mas dernière question

je vous remercie pour votre aide et surtout pour m'entendre pleurnicher sur mon triste sort sans emettre de remarque pejoratif :)

Bonne soirée

Par **CS**, le **22/03/2014** à **15:56**

Bonjour, étant dans le même cas que toi et avec à peu près le même dossier je me demande si tu as eu un M2 et si oui lequel?

Merci de ta réponse.